



## **Mastère Professionnel :**

### ***Appareillage des handicapés moteurs***

---

## Coordinateurs du Mastère Professionnel

### Coordinateur 1 :

- **Nom et Prénom : PR SONIA JEMNI**  
E-mail : jemnisonia@hotmail.com

### Coordinateur 2 :

- **Nom et Prénom : PR KHALED MAAREF**  
E-mail : maaref\_khaled@yahoo.fr
- 

## Objectifs du Mastère Professionnel

### ✓ **Objectifs généraux**

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques en appareillage des handicapés moteurs, afin d'améliorer la qualité des soins prodigués à des patients en situation de handicap variée

### ✓ **Objectifs spécifiques**

1. Expliquer l'anatomie fonctionnelle : épaule, main, hanche, genou, pied
  2. Connaître les différents niveaux d'amputation aussi-bien aux membres supérieurs qu'aux membres inférieurs
-

3. Identifier les différentes pathologies du moignon d'amputation
4. Analyser les principes et les indications des prothèses tibiales et fémorales
5. Survoler les indications et les technologies des orthèses et des prothèses du membre supérieur, dans différents contextes cliniques (amputation traumatique et congénitale, brûlure, affections de l'appareil locomoteur, affections neurologiques)
6. Justifier et négocier la prescription des orthèses et des prothèses du membre supérieur, dans différents contextes cliniques (amputation traumatique et congénitale, brûlure, affections de l'appareil locomoteur, affections neurologiques)
7. Décrire les principes de l'ostéo-intégration et indications 8. Déterminer les indications et les technologies des orthèses de tronc et des assises
9. Expliquer les technologies des orthèses et prothèses du membre inférieur, dans différents contextes cliniques amputation traumatique et congénitale, brûlure, affections de l'appareil locomoteur, affections neurologiques)
10. Justifier les indications des orthèses et prothèses du membre inférieur, dans différents contextes cliniques amputation traumatique et congénitale, brûlure, affections de l'appareil locomoteur, affections neurologiques)
11. Réaliser l'examen clinique des pieds et des chaussures (calcéologie)
12. Déterminer les principales pathologies du pied ainsi que les indications et les moyens d'appareillage
13. Rapporter les principes d'appareillage chez les brûlés
14. Maîtriser les indications d'appareillage chez les brûlés
15. Connaître les différentes aides techniques permettant le déplacement
16. Identifier les particularités d'appareillage chez l'enfant (Particularités de l'examen clinique de l'enfant, repères du développement psychomoteur de l'enfant, particularités des prescriptions d'appareillage chez l'enfant)
17. Planifier la prescription d'appareillage chez l'enfant en situation de handicap

Acquis d'apprentissages (Learning Outcomes) :

- \*Identifier les différentes indications d'appareillage de la face, du tronc et des membres dans divers circonstances pathologiques
- \*Maîtriser l'évaluation clinique et para clinique pour optimiser la prescription d'appareillage
- \*Justifier l'appareillage prescrit
- \*Assurer le suivi d'un appareillage prescrit
- \*Réviser à temps la nécessité de porter des modifications de l'appareillage
- \*Indiquer l'arrêt du port d'appareillage

---

## Public cible

Les résidents et médecins spécialistes en Médecine Physique Réadaptation Fonctionnelle, Et les Médecins contrôleurs de la CNAM, Pédiatrie, orthopédie, neurologie, rhumatologie, ont le droit de présenter la demande de candidature à ce master.

La sélection des candidats se fait sur dossier selon les critères fixés par la commission du mastère (curriculum vitae, lettre de motivation, diplômes,).

---

## Capacité d'accueil

30 étudiants par promotion (Une promotion tous les 2 ans)

# Descriptif de l'enseignement

- **Régime d'Etude** : Mastère Professionnel obéissant au Décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD" et conformément au dossier d'habilitation approuvé par la commission sectorielle.
- **Durée d'études** : 2 ans d'études clôturés par un mémoire de fin d'études
- **Volume horaire** : 14 semaines d'enseignement en mode présentiel/ à distance théoriques sous forme des séances de cours et des Travaux personnels continues par semestre et réparties sur des modules fondamentaux et transversaux
- **Modules enseignés** :

Tout au long de la formation, chaque apprenant doit dispenser les modules fondamentaux suivants :

**Unité d'enseignement fondamentale 1** : Sciences Fondamentales (1) et ( 2 )

**Unité d'enseignement fondamentale 2** : Amputations du Membre inférieur et supérieur

**Unité d'enseignement fondamentale 3** : Technologie prothétique du bassin cuisse jambe pied, épaule bras avant-bras main et de la pathologie neurologique Pathologie rachidienne Pathologie Pédiatrique

**Unité d'enseignement fondamentale 4** : Appareillage pathologie neurologique, pédiatrique et rachidienne

En outre, le candidat doit valider deux modules transversaux au choix parmi trois modules possibles savoir le module, Anglais médical le module méthodologie de recherche et le module certificat informatique et internet C2I

- **Assiduité** :

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant (doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront selon un organigramme préétabli et les séances se dérouleront un weekend/2 à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

Modalités d'évaluations :

**Session principale**

Chaque module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 60% de la moyenne totale et une évaluation sous forme d'un travail personnel continu noté sur 20 qui représente 40% de la moyenne totale du module.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale=10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

#### [Session de rattrapage](#)

Le module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale.

Tout candidat ayant validé tous les modules fondamentaux et transversaux sera autorisé à soutenir son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'il rencontre sur son lieu de travail et en fonction de ses affinités avec tel ou tel module.

#### [Soutenance de mémoire de fin d'études.](#)

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés des travaux de groupe que réalisent les candidats tout au long de leur apprentissage. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.